
Formation Conseiller - facilitateur en permaculture 2023

Présentation



Formation conseiller-facilitateur en permaculture : présentation

La formation **conseiller-facilitateur en permaculture** par l'Université des Alvéoles consiste en un parcours sur 18 mois, qui commence le 6 mars 2023 en Ardèche au Buisson et se termine le 8 novembre 2024. Cette formation s'adresse à **celles et ceux qui souhaitent se professionnaliser pour accompagner des porteurs de projet permacoles** autour de chez vous.

Cette formation permet aux participants de développer leurs compétences professionnelles pour accompagner, conseiller et former des porteurs de projet souhaitant créer un projet de permaculture.

La posture du conseiller requiert des compétences humaines et techniques, à la lisière entre trois métiers : le designer, le formateur et le facilitateur.

Le rôle du conseiller est d'apporter un regard extérieur au projet, de proposer une méthodologie et de créer des liens avec d'autres projets similaires.

Il ne s'agit pas de former des ingénieurs en permaculture, capables de mener des études complexes, ni des formateurs capables d'animer des formations longues, mais plutôt des personnes capables de soutenir et orienter des personnes qui démarrent dans leur projet.

A l'issue de cette formation les participants pourront lancer leur activité de conseiller (indépendante ou non) sur leur territoire.

Le conseiller s'engage à pratiquer lui-même le design (design de vie et design terrain) afin de nourrir sa pratique d'accompagnateur de ses propres expériences.



Quel modèle économique à la sortie ? Les perspectives professionnelles

Nous concevons le métier de conseiller-facilitateur comme une activité à temps partiel, pouvant compléter une autre activité. C'est un bon moyen d'engager une transition professionnelle ou de compléter le démarrage d'une activité néo-paysanne.

Les participant.e.s ayant déjà une expertise technique pourront intégrer ces outils à leur activité afin de la faire évoluer (paysagiste, animateur nature, etc).

Un modèle économique associant ateliers pédagogiques et conseil sera transmis et développé durant la formation. Chaque participant sera accompagné pour préciser son propre design économique.

Les Alvéoles ont initié en parallèle de la formation la création d'un réseau professionnel pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, et faciliter l'installation des conseillers.

Remarque : la formation ne délivre pas de certificat ou de diplôme reconnu par l'Etat.

Infos pratiques : synthèse

	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Dates	du 6 au 10 mars 2023	du 6 au 10 novembre 2023	du 4 au 8 mars 2024	du 4 au 8 novembre 2024
Nombre d'heures présentiel	35 heures	35 heures	35 heures	35 heures
Nombre d'heures totales	210 heures = 140 heures de présentiel et 70h heures de suivi en visio-conférence			
Lieux de formation	Le Buisson 594 rte de Dunières 07360 St Michel de Chabrilanoux	En attente	En attente	En attente
Frais pédagogiques (particuliers)	Prix solidaire : 2520€ - Prix de base : 3276€ - Prix de soutien : 3770€			
Frais de séjour (hébergement et repas)	25€/nuit + 7€/pt dej + 16€/repas	En attente	En attente	En attente
Frais pédagogiques si prise en charge*	3780 €			

* Dans le cas d'un financement extérieur, le tarif des frais pédagogiques s'élève à 18€/h.



Formation Conseiller - facilitateur en permaculture 2023

Fiche pédagogique



Pré-requis

- Avoir suivi un CCP (ou un PDC n'importe où dans le monde);
- Être engagé activement dans la réalisation d'un design perso avec au minimum le pétale "soin à la terre" et un autre pétale complémentaire;
- Pouvoir présenter au module 1 l'état d'avancement de son design, avec au minimum la phase d'observation, le diagnostic, et une première esquisse.

Objectifs généraux de l'action de formation

A l'issue de cette formation le stagiaire sera capable de :

- Animer un atelier d'introduction à la permaculture
- Accompagner un porteur de projet à préciser son cahier des charges
- Accompagner un porteur de projet à réaliser son diagnostic environnemental
- Proposer et définir un scénario et une trame d'aménagement cohérente avec le contexte
- Conseiller et orienter le porteur de projet dans ses choix techniques
- Organiser et animer des chantiers collectifs de mise en œuvre

Durée totale

- Module 1 du 6 au 10 mars 2023 = 5 jours = 35 heures
- Module 2 du 6 au 10 novembre 2023 = 5 jours = 35 heures
- Module 3 du 4 au 8 mars 2024 = 5 jours = 35 heures
- Module 4 du 4 au 8 novembre 2024 = 5 jours = 35 heures
- Suivi à distance = 70 heures

⇒ **210 heures** (minimum) réparti en 140 h de cours + 70 h minimum de suivi à distance



Modalité et délais d'accès :

1. Candidature : envoyer les candidatures sur le site internet des Alvéoles : <https://alveoles.fr/candidature-formation-conseiller>
Avec : Une lettre de motivation (entre ½ et 1 page A4) et un résumé du parcours : Projets réalisés/en cours, parcours pro, parcours formation (avec justificatifs en annexe, présentation des projets, attestation, certificats, etc).
2. Les candidatures sont analysées par les formateurs
3. Si la candidature est retenue, le stagiaire reçoit un lien d'inscription

L'inscription permet entre autre :

- d'enregistrer les coordonnées du stagiaire,
- de connaître les éventuels besoins en terme de handicap du stagiaire,
- de prendre connaissance des Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur des Alvéoles,
- d'accepter de recevoir des offres commerciales ainsi que des ressources pédagogiques. Il est possible de se désinscrire à tout moment en adressant un mail aux Alvéoles et à travers les liens de désinscription

Une fois l'inscription effectuée, un e-mail de confirmation est envoyé à l'adresse mail renseignée.

Hébergement et repas (modalités) :

Tous les modules n'ont pas lieu au même endroit :

- Le module 1 a lieu au buisson en Ardèche pour les 5 jours en pension complète,
- Pour le moment, les conditions d'accueil ne sont pas connues pour les 3 autres modules.

Repas et hébergement au Buisson : L'adresse est Le Buisson 594 rte de Dunières 07360 St Michel de Chabrilanoux. La cuisine est végétarienne. Les intolérances / allergies seront à signaler au moment de l'inscription au lieu. Une fiche d'inscription pour le Buisson sera envoyée à la suite de l'inscription à la formation. L'hébergement se fait par chambres partagées de 2 à 4 lits (les draps sont fournis en supplément). Les conditions d'accueil et l'accès au site seront fournis avec la fiche d'inscription.



Tarifs :

Frais pédagogiques :

- Frais pédagogiques avec un financement privé : 3 276 € (prix de base)
- Frais pédagogiques pour les prises en charge: 3 780 € (entreprise, OPCO, ou Pôle Emploi)

Le financement ne doit pas être un frein. Nous proposons d'étaler les règlements sur 10 mois.

En cas de réelle difficulté financière, un prix solidaire est proposé (2520 €). De même, afin d'aider d'autres étudiants, un prix de soutien est proposé (3770 €).

Frais de séjour au Buisson (Module 1) :

- 25€/nuit + 7€/pt dej + 16€/repas + 5€ pour les draps

Contacts et site Web

Pour les questions liées aux aspects pratiques / administratifs : universite@alveoles.fr

Pour les questions liées au déroulé de la formation (enjeux, contenu) : Samuel BONVOISIN : samuel.bonvoisin@alveoles.fr

Site internet : <https://alveoles.fr>

En cas de problème, le stagiaire peut prendre contact avec les Alvéoles :

- via la page "nous contacter" du site internet
- directement à l'adresse e-mail "universite@alveoles.fr"

Méthodes mobilisées

Nombre de stagiaires mini-max : 10-25

Moyens pédagogiques :

- Rencontres en présentiel et étude de cas

Quatre rencontres en présentiel sont organisées au fur et à mesure du parcours (tous les 6 mois environ), ce qui correspond au total à 140 heures de face à face pédagogique.

Entre les rencontres en présentiel les stagiaires pratiquent et nourrissent un cas d'étude réel qu'ils présenteront en fin de parcours à travers un mémoire de projet. Ces projets seront



suis individuellement, mais des binômes seront constitués pour faciliter l'entraide et le partage d'informations.

Les participants qui développent une activité nouvelle seront invités à pratiquer des projets afin d'ancrer et d'enrichir leurs connaissances techniques.

- Construire un plan de formation complémentaire

En parallèle, chaque étudiant sera invité à construire son plan de formation complémentaire afin de renforcer ses compétences et son expérience technique (botanique, hydrologie, écoute active, communication, etc). Cette formation demande un investissement personnel tout au long de ces 2 années (que nous estimons à 30-40h par mois selon l'investissement dans les projets).

Une "mallette" du conseiller incluant différents outils (étude, conseil, et formation) sera transmise durant la formation.

Les étudiants auront accès à un espace dédié sur la plateforme en ligne du Campus des Alvéoles durant toute la formation.

Engagement : combien de temps prévoir ?

A minima (à titre indicatif) :

- Etre présent sur l'ensemble des modules en présentiels
- 2-3 h par mois pour des réunions d'équipes en visio
- 30-40 h par mois de pratique : recherche, documentation, visite-conseil, design, animation.
- +Temps de formation complémentaire (et de pratique) personnel pour acquérir le socle de connaissances techniques.
- Participation à une rencontre annuelle du réseau (2-3 jours organisé par le réseau)

Matériel particulier à apporter :

- Un cas d'étude (cela peut être votre propre lieu si vous en avez un, ou un projet près de chez vous sur lequel vous êtes impliqué.e. Si vous n'en avez pas nous pouvons vous en trouver... mais nécessairement à côté de chez vous)
- De quoi prendre des notes et dessiner

Un document "quoi prendre en formation" est également envoyé aux stagiaires.



L'organisme de formation

L'**Université des Alvéoles** est un organisme de formation spécialisé en permaculture, agroforesterie et systèmes régénératifs. De nombreuses formations en permaculture et agroforesterie sont enseignées en ligne et en présentiel. L'Université des Alvéoles rassemble aujourd'hui une équipe multi-disciplinaires d'intervenants et d'animateurs.

Depuis 2021, l'organisme a obtenu la certification qualité Qualiopi délivrée au titre de la catégorie : actions de formation.

Les formateurs

Antoine TALIN : Architecte du paysage de formation, Antoine est au cœur des Alvéoles, il veille à transmettre les valeurs qui l'animent et les connaissances terrain développées lors de ces 10 dernières années.

Samuel BONVOISIN : Ingénieur agronome, la pédagogie ainsi que l'accompagnement des personnes en transition font de Samuel un intervenant plus qu'engagé à transmettre et partager la vision d'un nouveau paradigme.

Contenu/ programme de la formation:

A l'inscription, avant module 1 :

- J'ai accès au Campus et à toutes les formations en ligne des Alvéoles
- J'avance au maximum dès à présent sur mon design perso (design de vie + design terrain).

Module 1 :

- Présentation de là où ils en sont dans leur design et le socle de compétences "techniques"
- Elaboration de la feuille de route individuelle (socle technique et méthodo design)
- Apports méthodo de design avancés
- Travail en binôme/trinôme

Puis :

J'avance sur mon design perso et ma feuille de route

- Je commence mon mémoire (design perso)
- Suivi en 3 groupes de 6 étudiant.e.s : 2h/mois



Module 2 :

- Présentation des design, et travail de redesign
- Introduction casquettes (socle de compétence métier)
- La visite-conseil
- 1ers projets d'accompagnement

Puis :

Je commence mes premiers accompagnements

Module 3 :

- Modèle économique, statuts, etc...
- Retour d'expérience : aborder le monde de l'entreprise avec Hervé & Vincent

Puis :

- J'avance sur ma posture de conseiller
- Je rédige mon mémoire d'accompagnement

Module 4 :

- Présentation des mémoires d'accompagnement
- relation client et stratégie économique
- Pitch
- Entretien d'auto-évaluation de fin de formation

Modalité d'évaluation

1. Dispositif de suivi

- présence de stagiaires et émargement

2. Critères et modalités d'évaluation

- La formation sera évaluée à travers un mémoire de projet.
- Relecture des mémoires de projet par un comité de 3 personnes : les deux formateurs et un expert extérieur.

3. **Sanction de la formation** : pas de certification professionnelle mais une attestation de suivi de formation..

4. **Satisfaction des stagiaires** : Les stagiaires renseignent leur satisfaction en complétant un questionnaire à la fin de leur formation.



Accessibilité aux personnes handicapées

Un sondage avant la formation permet notamment de renseigner si le stagiaire le souhaite des besoins en aménagements spécifiques liés à une situation de handicap.



Formation Conseiller - facilitateur en permaculture 2023

Descriptif détaillé



Module 1 // S'enraciner dans la pratique

L'intention de ce 1er module est de faire un point sur votre pratique du design, et de vous présenter le socle de compétences techniques du conseiller en permaculture. Nous allons vous aider à élaborer votre feuille de route personnalisée, qui sera le fil directeur de votre formation.

A l'issue de ce module vous serez amené.e.s à présenter un projet de design personnel (design de vie + design de terrain) qui servira de support à l'écriture d'un mémoire tout au long de la formation. Nous constituerons des binômes/trinômes de co-formation par affinités thématiques et/ou géographiques.

Dates : du 6 au 10 mars 2023

Planning prévisionnel détaillé du Module 1 // S'enraciner dans la pratique (nous nous réservons la possibilité de faire évoluer le planning sur le fond et la forme en fonction du contexte et des besoins exprimés)				
Date		Contenu	Modalité	Durée
06/03/23	9h	Accueil de chacun	cercle de parole	1h
	10h	Présentation du module, construction du cadre des échanges	co-construction	2h
	14h	La méthodologie de design : rappels	apports théoriques	2h



	16h	Temps "qui suis-je" ?	exercice	2h
07/03/23	9h	Atelier collectif de design (1)	présentation	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Temps de travail individuel	exercice	2h30
	17h30	Clôture de la journée	cercle de parole	30'
08/03/23	9h	Atelier collectif de design (2)	présentation	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Temps de travail individuel	exercice	2h30
	17h30	Clôture de la journée	cercle de parole	30'
09/03/23	9h	Les outils du designer : la représentation graphique	Présentation / exercice	2h
	11h	Temps de travail individuel	exercice	1h
	14h	Accès à l'information (références, etc...)	Présentation	1h
	15h	Présentation des projets de mémoire	co-construction	3h
10/03/23	9h	Organisation de la dynamique d'accompagnement / suivi des projets (mise en place des binômes et du mentorat)	co-construction	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Bilan du module	cercle de parole	3h
	18h	Fin du module		

Module 2 // Un pied à l'étrier



L'intention de ce 2ème module est de poser les bases du métier de conseiller en permaculture. Nous allons particulièrement mettre l'accent sur la posture vis-à-vis des porteurs de projets, la construction du modèle économique et les liens avec des personnes/organisations ressources.

Certain.e.s parmi vous ont déjà des compétences techniques ou une expérience de terrain sur l'écologie ou l'agriculture. D'autres ont plutôt un parcours dans les domaines de l'accompagnement ou de la formation. Nous allons donc aussi profiter de cette semaine en présentiel pour vous aider à concevoir et planifier votre propre parcours de formation en fonction de votre profil et de vos besoins.

Enfin, pour vous mettre dans les meilleures conditions pour entrer dans la pratique entre les modules 2 et 3 du parcours, nous irons explorer ensemble la boîte à outils du conseiller en permaculture, en nous concentrant dans un premier temps sur une prise en main des outils essentiels pour démarrer : visite-conseil, diagnostic, plans, coupe, maquettes, reformulation, écoute active...

A l'issue de ce module vous serez amené.e.s à prendre contact avec des porteurs de projets pour entrer directement dans la pratique et vous faire vos premières expériences d'accompagnement..

Dates : du 6 au 10 novembre 2023

Planning prévisionnel détaillé du Module 2 // Un pied à l'étrier (nous nous réservons la possibilité de faire évoluer le planning sur le fond et la forme en fonction du contexte et des besoins exprimés)				
Date		Contenu	Modalité	Durée
06/11/23	9h	Accueil de chacun	cercle de parole	1h
	10h	Présentation du module, construction du cadre des échanges	co-construction	2h
	14h	Le conseiller en permaculture // rôle, posture, éthique	présentation + exercice	2h
	16h	Présentation du parcours d'Antoine	Temps d'échanges	2h



07/11/23	9h	Quel modèle économique ?	présentation	3h
	14h	Mon design économique	exercice	1h
	15h	Transmettre la permaculture	exercice	2h30
	17h30	La boîte à outils du formateur en permaculture	présentation et exercice	30'
08/11/23	9h	Initier et mener une "visite-conseil"	Présentation / exercice	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Construire un cahier des charges	Présentation / exercice	2h30
	17h30	Réaliser un diagnostic	Présentation / exercice	30'
09/11/23	9h	Les outils du designer : la représentation graphique	Présentation / exercice	2h
	11h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	14h	Accès à l'information (références, etc...)	Présentation	1h
	15h	Présentation des projets de mémoire	co-construction	3h
10/11/23	9h	Bilan de la dynamique d'accompagnement / suivi des projets	co-construction	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Bilan du module	cercle de parole	3h
	18h	Fin du module		

Module 3 // Le kit de lancement



L'intention de ce 3ème module est de vous soutenir dans votre processus de création / développement d'activité autour du conseil de permaculture.

Au cours de cette semaine, nous ferons un bilan de vos expériences d'accompagnement de projets. L'accent sera mis sur la dimension apprenante pour créer une dynamique d'apprentissage continu.

Nous compléterons le programme avec des éléments pratiques en lien avec la dimension entrepreneuriale (statuts, assurances, fixer ses tarifs, etc...), ainsi que la thématique du travail en réseau au sein des Alvéoles (notamment à travers une soirée de rencontre avec l'équipe de designers de l'Atelier des Alvéoles).

Dates : du 4 au 8 mars 2024

Planning prévisionnel détaillé du module 3 // Le kit de lancement (nous nous réservons la possibilité de faire évoluer le planning sur le fond et la forme en fonction du contexte et des besoins exprimés)				
Date		Contenu	Modalité	Durée
04/03/24	9h	Accueil de chacun	cercle de parole	1h
	10h	Présentation du module, construction du cadre des échanges	co-construction	2h
	14h	Présentation des projets (atelier de co-développement)	Présentation / exercice	2h
	16h	Préparation du pitch (1)	exercice	2h
05/03/24	9h	Les limites du métier de conseiller (responsabilité juridique)	présentation	3h
	14h	Pêle-mêle	exercice	1h
	15h	Présentation des projets (atelier de co-développement)	Présentation / exercice	2h30



	17h30	Clôture de la journée	cercle de parole	30'
06/03/24	9h	Des ateliers de permaculture pour les entreprises (1/2)	Présentation / exercice	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Présentation des projets (1)	Présentation / exercice	2h30
	17h30	Clôture de la journée	cercle de parole	30'
07/03/24	9h	Des ateliers de permaculture pour les entreprises (2/2)	Présentation / exercice	2h
	11h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	14h	Présentation des projets (2)	Présentation / exercice	2h30
	17h30	Clôture de la journée	cercle de parole	30'
08/03/24	9h	Temps de structuration du réseau de conseillers des Alvéoles en intelligence collective	co-construction	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Bilan du module / de la formation	cercle de parole	3h
	18h	Fin du module		

Module 4 // De la formation au réseau de conseillers...

Ce 4ème module viendra clôturer le cycle de formation. Au cours de cette semaine, vous présentez le résultat de votre travail d'écriture de mémoire. Vous aurez aussi l'occasion de



"pitcher" votre activité de conseiller, afin de vous présenter auprès de vos futurs clients, mais aussi auprès des membres du réseau de conseiller des Alvéoles.

La formation sera finalisée par un entretien qui fera la part belle à la dynamique d'auto-évaluation que nous aurons mis en place pendant les dix-huit mois.

Dates : du 4 au 8 novembre 2024

Planning prévisionnel détaillé du module 4 // De la formation au réseau de conseillers... (nous nous réservons la possibilité de faire évoluer le planning sur le fond et la forme en fonction du contexte et des besoins exprimés)				
Date		Contenu	Modalité	Durée
04/11/24	9h	Accueil de chacun	cercle de parole	1h
	10h	Présentation du module, construction du cadre des échanges	co-construction	2h
	14h	Où en suis-je ? Bilan final individuel	exercice	3h
	17h	Préparation du pitch (1)	exercice	1h
05/11/24	9h	Statut juridique et social	présentation	3h
	14h	Pêle-mêle	apport théorique	1h
	15h	Présentation des projets	exercice	2h
	17h	Préparation du pitch (2)	présentation et exercice	1h
06/11/24	9h	Présentation des mémoires, pitch et entretiens de fin de formation (1/4)	Présentation	3h



	14h	Présentation des mémoires, pitch et entretiens de fin de formation (1/4)	Présentation	2h30
	17h30	Cercle de clôture	Cercle de parole	30'
07/11/24	9h	Présentation des mémoires, pitch et entretiens de fin de formation (3/4)	Présentation	2h
	14h	Présentation des mémoires, pitch et entretiens de fin de formation (4/4)	Présentation	1h
	17h30	Cercle de clôture	Cercle de parole	3h
08/11/24	9h	Temps de structuration du réseau de conseillers des Alvéoles en intelligence collective	co-construction	3h
	14h	Bilan du module / de la formation	cercle de parole	4h
	18h	Fin du module		

